

ADDITIF au Texte 4 de l'ANCIEN ENSEIGNEMENT TCHAN concernant l'exécution du 3^{ème} sceau :

1 - Exécution du troisième sceau.

Dans l'ancien enseignement Tch'an il était mentionné ceci :

A présent, dessinez le sceau n°3, celui de « l'expulsion des démons » (entendez : des influences cosmiques néfastes).

Il se fait à l'aide d'une seule main, la gauche qui doit se tenir dressée à hauteur de la poitrine, l'index, le médium, l'annulaire étant levés, l'auriculaire et le pouce, abaissés, étant en contact (fig.3).

Diriger tout d'abord sa main devant soi, puis à droite, puis à gauche.

Tandis que dans notre dossier nous notons ceci :

Sceau N°3 : "le Sceau de l'expulsion des démons".

Avec le sceau précédent, vous vous libérez des forces hostiles qui sont en vous, avec ce sceau, vous vous assurez que rien d'extérieur ne peut vous gêner. (entendez par là : les influences cosmiques néfastes).

Ce sceau se fait avec une seule main, la gauche.

1. Le bras est plié, la main gauche à hauteur de la poitrine, le dos de la main est vers vous.

2. L'index, le médium, l'annulaire sont levés tandis que l'auriculaire et le pouce baissés sont en contact

3. Dirigez tout d'abord la main devant, puis à droite, puis à gauche.

La seule précision que nous donnons, car nombreux étaient ceux qui avaient besoin de cette précision : le dos de la main est vers vous.

Merci d'être plus explicite afin que nous puissions vous confirmer la bonne exécution du troisième sceau (ou d'un autre, si nous n'avons pas bien saisi votre message). ”

“ Comme nous vous l'avons précisé dans notre courriel précédent, la description même du troisième sceau implique que la paume de la main est vers l'avant. C'est pour cela que nous l'avons précisé. ”